



Site : www.financespubliques.cgt.fr/331/

Adresse mél : cgt.disi-sudouest@dgfip.finances.gouv.fr

17 mai 2016

Compte rendu du CTL de la DISI Sud-Ouest du 27/04/2016

DECLARATION DE LA CGT

Monsieur le Président,

Ce comité technique local se tient à la veille d'une nouvelle journée de mobilisation contre le projet de loi El Khomri. Commencée il y a près de deux mois, la lutte continue donc et elle se poursuivra, avec le rendez-vous du 1er mai et au-delà, pour obtenir l'abandon de ce projet inacceptable, ni négociable, ni amendable. Fruit d'une idéologie ultralibérale, ce texte vise à priver les travailleurs d'un code qui les protège pour les soumettre sans restriction aux intérêts des patrons et de leurs actionnaires.

En supprimant un cadre national protecteur pour les salariés au profit d'accords d'entreprises, en s'attaquant au temps de travail, en contournant les organisations syndicales, en individualisant toujours plus les droits et les carrières, ce projet n'est pas différent des réformes qui visent aujourd'hui la fonction publique.

Ainsi les multiples attaques sur nos statuts, la remise en cause des règles de gestion pour satisfaire les directions locales, le passage en force du protocole PPCR qui porte l'individualisation des carrières et des rémunérations, la mobilité forcée, découlent des mêmes logiques destructrices de notre modèle social.

En se mobilisant ensemble demain, secteur privé et secteur public mèneront bien un combat commun : contre les régressions sociales et la flexibilité, pour la défense des droits sociaux.

Ce contexte général dramatique ne doit pas nous faire négliger les maux dont souffre plus particulièrement la DGFIP. Hémorragie d'emplois bien sûr, restructurations à tout-va, fermetures de sites, abandon de missions, souffrance au travail, dialogue social moribond. Dans l'informatique aussi, le rouleau compresseur est à l'œuvre. Fusion d'établissements, menace de l'interministérialité, décredibilisation dans les médias avec le hackaton, dialogue social inexistant. Sur ce dernier point il faut souligner un fait remarquable, sur l'informatique c'est la DG qui boycotte le dialogue social !

En effet comment appeler autrement les multiples reports et annulation de groupes de travail. Cela fait plus d'un an qu'aucune rencontre n'a eu lieu, le suspense reste entier en ce qui concerne le GT prévu le 31/05.

Au niveau local enfin, nous soulignerons puisque c'est à l'ordre du jour la baisse drastique des moyens. Et une nouvelle fois hélas, nous nous attarderons sur les conditions du dialogue social.

Lors de la première convocation de ce CTL, malgré les difficultés que nous avons exprimées, vous avez refusé de modifier la date de la réunion, nous contraignant au boycott. Comme pour le CHS-CT vous avez souhaité convoquer la réunion sur une seule demi-journée, laissant ainsi peu de place au dialogue et réduisant d'autant le temps qui nous est accordé pour la préparation. Il est indispensable que nous ayons aujourd'hui une discussion sur ces points. L'exercice des responsabilités syndicales n'est facile nulle part, il a été rendu encore plus difficile par le contexte DISI qui nous a été imposé, nous n'accepterons pas que vous ajoutiez encore des difficultés à nos difficultés. Les agents de la DISI ont rappelé lors des élections professionnelles leur attachement à notre rôle, nous entendons l'assumer de notre mieux et disposer pour cela des moyens nécessaires.

Réponses liminaires : aux déclarations

Concernant les thématiques nationales, qu'elles concernent la DGFIP ou non, le Directeur ne souhaite pas apporter de réponse.

Concernant les méthodes de travail entre nous (organisations syndicales et direction), il propose d'aborder le sujet en fin de séance parmi les questions diverses.

Concernant enfin plus particulièrement le point budgétaire de l'ordre du jour, alors que plusieurs OS se sont alarmées de la baisse du budget avec des chiffres assez inquiétants, le Directeur apporte quelques précisions rassurantes sur la façon d'interpréter les documents fournis, notamment le budget prévisionnel qui ne peut à ce stade contenir les abondements qui seront versés ultérieurement. Des explications plus détaillées seront fournies en séance mais il indique qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir concernant le budget prévisionnel 2016, qui devrait être suffisant (bien qu'en baisse de 10%) pour permettre à notre direction de fonctionner normalement.

Malgré l'absence de réponses sur un certain nombre de points abordés dans les différentes déclarations, le directeur ne souhaite visiblement pas entamer de discussion sur ces sujets et préfère entamer immédiatement l'ordre du jour. En prenant acte, nous serons vigilants à ne rien oublier lors des questions diverses comme on le verra par la suite.

1 – Budget – exécution 2015 et prévision 2016 :

Après une présentation rapide du Directeur, expliquant le principe des tableaux budgétaires, la parole est donnée à la Chef du Pôle RH-Formation pour présenter ceux-ci.

Si celui-ci n'appelle pas en soi de remarques particulières, la direction répondant sans difficultés aux questions posées concernant certaines évolutions de lignes budgétaires, nous ne pouvons que déplorer le fait que le budget 2016 soit en baisse de 10 % par rapport au budget 2015.

2 - Bilan de la formation professionnelle :

Il est à noter que celui-ci est en baisse par rapport à l'année dernière tant au niveau du nombre d'agents formés (-10%) que du nombre de jours de formation par agents (-13 %). L'enveloppe budgétaire est néanmoins plus élevée, car il y a eu en 2015 plus de besoins de formations techniques spécifiques, organisées par des formateurs privés, et donc plus coûteuses. Les formations « gratuites » (DGFIP et IGPDE, non facturées à la DISI) représentent par ailleurs 63 % des formations.

Certains sujets, comme notamment la baisse du nombre de formations de préparation aux concours et examens internes, ont fait l'objet de débat. Cependant le sujet principal de discussion a porté sur le développement des e-formation. En effet, la Direction veut privilégier ce type de formation lorsqu'elles sont possibles, arguant que ces dernières offrent plus de souplesse aux agents que des formations classiques « en présentiel ».

Or la réalité est plus contrastée, puisque comme le démontre le bilan formation nombre d'agents ayant suivi une e-formation n'ont pas mené cette dernière jusqu'au bout. Et même si des locaux dédiés sont parfois mis à disposition des agents (dans au moins 3 des 4 ESI de la DISI Sud-Ouest), le fait de devoir inclure ces formations au sein même d'une journée de travail « normale » n'est sans doute pas étranger à la situation, de même que l'absence de formateur en face de soi, à qui poser des questions, ou l'impossibilité quasi-systématique d'évaluer la qualité de la formation suivie. C'est pourquoi la CGT Finances Publiques réclame que les formations soient organisées de façon « normale », et que le e-formation ne soient réservées qu'à des cas exceptionnels. Elle demande par ailleurs que les agents suivant une e-formation soient bel et bien considérés comme étant en stage ce jour-là, d'un point de vue présence sur leur lieu de travail ainsi que dans Agora.

3 - Bilan Liste d'Aptitude et Tableaux d'Avancement (catégories C et B) :

La CGT n'a pas commenté le bilan des listes d'aptitude de C et B et B en A, puisqu'elle est opposée à ce mode de promotion.

Concernant les Tableaux d'Avancement, elle a rappelé que si le nombre global de promus est en légère augmentation, c'est uniquement du fait du vieillissement global de notre population, entraînant un nombre toujours plus croissant d'agents ayant vocation à être promus.

En effet les taux de promotion sont eux en chute libre depuis 2012. avec pour conséquence qu'un nombre toujours plus croissant de collègues attendent en vain une promotion méritée. LA revendication de la CGT Finances Publiques, à savoir que l'ensemble des agents ayant vocation soient promus tant que ne sera pas mis en place une carrière linéaire sans grade, est en ce sens amplement justifiée.

4 - Questions diverses :

* EMPLOIS :

La Direction nous a fait un point sur les vacances et gel d'emploi. En effet certaines vacances ont été « gelées », à la demande la DG, afin de tenir compte du fait qu'il n'y a pas assez de candidats pour remplir les chaises, et notamment les emplois informatiques.

Ces gels se matérialisent concrètement à la DISI Sud-Ouest par :

- 1 B programmeur (pour 6 vacances) à Bordeaux
- 1 B PAU (pour 2 vacances) et 2 B Programmeurs (pour 2 vacances) à Poitiers.
- 1 B PAU (pour 1 vacance) à Périgueux
- 1 A Analyste (pour 1 vacance) à Auch
- 2 C PAU (pour 2 vacances) à Toulouse.

La Direction a par ailleurs rappelé que plus tôt les collègues voulant partir en retraite déposent leur dossier de départ, plus il y a de chance que le poste qu'ils laisseront vacant en partant soit pris en compte par la DG lors des mouvements de mutation. Les élus CGT ont demandé que soient communiqués l'état exact des effectifs et des vacances actuelles par établissements/CID et qualifications, afin d'avoir une vision précise de la situation de la DISI (c'est une demande récurrente et jamais satisfaite depuis la mise en place de la DISI).

Le Directeur nous a indiqué qu'il examinerait cette demande. A suivre...

* DIALOGUE SOCIAL :

Après une interruption de séance demandée à 13h par la CGT pour pouvoir déjeuner, la réunion a repris pour aborder, sur notre insistance, des questions de méthode dans le dialogue social local. En effet le Directeur n'avait pas souhaité répondre sur ce point de notre déclaration liminaire, dont plusieurs aspects étaient aussi présents dans les déclarations des autres OS. Nous tenions à aborder ces sujets suite aux tensions survenues dans le cadre de cette réunion et du CHS de la semaine précédente (réunions boycottées en 1ère convocation). Nous avons donc rappelé les difficultés rencontrées par les représentants syndicaux dans le contexte de la DISI et demandé au Directeur de ne pas aggraver cette situation.

Étaient en cause l'absence de concertation sur le calendrier, y compris alors que nous avions signalé nos problèmes de disponibilité, la convocation sur une seule demi-journée (limitant de facto la discussion mais aussi le temps accordé pour la préparation et le compte-rendu) et son horaire matinal peu pratique pour les élus venant de loin (Poitiers notamment).

Après un vif débat, face au front commun des OS, le directeur a consenti à convoquer les prochaines réunions plus tard et sur la journée entière, à condition toutefois que l'ordre du jour en soit étoffé. Nous serons vigilants sur ce dernier point car notre volonté est bien de prendre le temps nécessaire à un dialogue social de qualité, pas question de traiter les sujets au pas de course.

Sur les dates de convocation, le Directeur considère que la publication d'un calendrier prévisionnel devrait aider à lever les difficultés. Nous avons toutefois souhaité que ce calendrier ne soit pas gravé dans le marbre et puisse s'adapter à des difficultés ponctuelles. Le Directeur semble en convenir. NB : nous en avons eu confirmation deux jours plus tard par un message de la DISI remettant déjà en cause la date du prochain CHS-CT, comme quoi !

Les représentants CGT au CTL du 27/04/2016

- Laurent BANCON (ESI Bx Océan)
- Richard BORDONNEAU (ESI Bx Garonne)
- Geneviève BOURREL (ESI Bx Océan)